

RAID DU DUC D'ALBE

RAID autour des Iles d'Hyères du 24 au 25 Septembre 2011

Organisé par le **CLUB MULTICOQUES DE HYERES (CMH)**

Les épreuves se courent sous les Règles de course de l'ISAF et sous les règles de chaque classe concernée.

La régata est ouverte à tout type de catamaran ayant une longueur comprise entre 16 et 21 pieds, dont le type figure dans la table publiée dans le guide du catamaran de la FFV, ou susceptible de présenter, au moment de son inscription, un certificat de jauge établi par la commission catamaran de la FFV. Si un concurrent ne dispose pas de certificat de jauge valide, notre Jaugeur agréé, lui en attribuera un pour la durée de l'épreuve, si les informations nécessaires nous sont transmises par une demande au mois 2 semaines à l'avance. **Le port du spi sera autorisé pour les HC16.**

HEURE DE MISE A DISPOSITION

Heure de la première mise à disposition du comité de course : 14H00 le 24 Septembre 2011 et 10H00 le 25 Septembre 2011.

REGLES APPLICABLES

- Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2009-2012
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les Règles de la Classe concernée
- Le présent Avis de Course
- Les Instructions de Course

PRE INSCRIPTIONS :

Formulaire sur demande auprès du CMH : 04.94.57.36.68 et sur le site Internet au www.ducdalbe.com ou par e-mail à l'adresse : cmh@ducdalbe.com

Les frais d'inscriptions :

- **60 € pour les équipages dont les équipiers ont moins de 18 ans**
- **75€ en solitaire**
- **98€ en double**
- **120€ sur place.**

SECURITE :

Seuls les pré-inscrits recevront dans la quinzaine précédente, toute information de dernière minute, concernant les matériels de sécurité que pourront nous imposer les Affaires Maritimes.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Inscriptions :

- le 23 Septembre 2011 de 10h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h00
- le 24 Septembre 2011 de 9h00 à 12h00.

Les concurrents devront présenter à l'inscription :

- leur licence valide avec le cachet médical

COUPE DES ILES D'OR

RAID autour des Iles d'Hyères le 23 et 24 SEPTEMBRE 2011

Organisé par le **CLUB MULTICOQUES DE HYERES (CMH)**

Les épreuves se courent sous les Règles de course de l'ISAF et sous les règles de chaque classe concernée.

La régata est ouverte à tout type de catamaran répondant à la classe F18 ou à la catégorie C1, dont le type figure dans la table publiée dans le guide du catamaran de la FFV, ou susceptible de présenter, au moment de son inscription, un certificat de jauge établi par la commission catamaran de la FFV. Si un concurrent ne dispose pas de certificat de jauge valide, notre Jaugeur agréé, lui en attribuera un pour la durée de l'épreuve, si les informations nécessaires nous sont transmises par une demande au mois 2 mois à l'avance.

HEURE DE MISE A DISPOSITION

Heure de la mise à disposition du comité de course :

- 14H30 le 23 septembre et
- 10h00 le 24 septembre.

REGLES APPLICABLES

- Les Règles de Course à la Voile (RCV)2009-2012
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les Règles de la Classe concernée
- Le présent Avis de Course
- Les Instructions de Course

PRE INSCRIPTIONS :

Formulaire sur demande auprès du CMH : 04.94.57.36.68 et sur le site Internet au www.ducdalbe.com ou par e-mail a l'adresse : cmh@ducdalbe.com

Les frais d'inscriptions - sont de **40,00€** pour les concurrents ne courant que la Coupe des Iles d'Or

Pour les concurrents courant également le Raid du Duc d'Albe, les frais d'inscriptions sont de :

Equipage double : **28.00€**

Equipage simple : **20.00€**

Equipage -18ans : **20.00€** (-18 ans pour les deux équipiers)

SECURITE :

Seuls les pré-inscrits recevront dans la quinzaine précédente, toute information de dernière minute, concernant les matériels de sécurité que pourront nous imposer les Affaires Maritimes.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Inscriptions le 23 Septembre 2011 de 10h00 à 12h30.

Les concurrents devront présenter à l'inscription :

- leur licence valide avec le cachet médical
- l'autorisation parentale pour les mineurs
- le certificat de jauge de leur voilier pour les F18
- leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants: "*J'accepte de me soumettre aux règles de Course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation...*"

Les Instructions de Course seront remise au moment de la confirmation des inscriptions.

Pour les étrangers : un certificat médical autorisant la pratique de la voile. Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

PARCOURS :

Parcours en Rade et autour des Iles d'Hyères : scindé en 2 tronçons si les conditions météo le permettent : soit 2 manches maximum. Le parcours sera défini en fonction des conditions météorologiques, avec portes de passages obligatoires. Des temps impartis maxima seront alloués pour le passage à chaque porte. Tout navire participant devra rentrer à la zone de départ le plus directement possible, si les organisateurs le lui demandent, notamment au passage à ces portes.

Une ligne de remorquage indépendante d'au moins 10 mètres de long devra se trouver à bord de chaque bateau concurrent durant toute la compétition.

Les pénalités de remplacement pour infractions aux règles du chapitre II seront un 360°.

1 départ séparé sera donné pour la classe F18

CLASSEMENTS:

Le système de classement retenu, est défini par l'annexe A du RCIV, système de points a minima.

RECOMPENSES :

Pour le Groupe C1 – Classement scratch en temps compensé – Prix aux 3 premiers hors F18

Pour les F18 – Classement scratch F18

RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

Inscriptions / Hébergement / Renseignements : CMH : 06 87 14 80 36 - répondeur 04 94 57 36 68 –

mail : cmh @ ducdalbe.com

- l'autorisation parentale pour les mineurs
- le certificat de jauge de leur voilier pour les F18
- leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants: " *J'accepte de me soumettre aux règles de Course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation.* " Les Instructions de Course seront remises au moment de la confirmation des inscriptions.

Pour les étrangers : un certificat médical autorisant la pratique de la voile. Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

PARCOURS :

Parcours en Rade et autour des Iles d'Hyères : scindé en 2 tronçons si les conditions météo le permettent : soit 4 manches maximum. 4 manches devront être courues pour enlever le plus mauvais résultat.

Les parcours seront définis chaque jour en fonction des conditions météorologiques, avec portes de passages obligatoires. Des temps impartis maxima seront alloués pour le passage à chaque porte. Tout navire participant devra rentrer à la zone de départ, le plus directement possible, si les organisateurs le lui demandent, notamment au passage à ces portes.

Le parcours des formules 18, C1 et C0 sera différents des C3.

Une ligne de remorquage indépendante d'au moins 10 mètres de long devra se trouver à bord de chaque bateau concurrent durant toute la compétition.

Les pénalités de remplacement pour infractions aux règles du chapitre II seront un 360°.

1 départ séparé sera donné pour chaque classe F18, (C0-C1) et C3

CLASSEMENTS:

Pour C1 et C3 par le cumul des temps Compensés de toutes les manches courues.

Pour F18 par le cumul des temps réel de toutes les manches courues.

RECOMPENSES:

Pour le groupe C1 : Classement scratch en temps compensé et Prix aux 3 premiers

Pour les F18 : Classement et Prix aux 3 premiers classement F18

Pour les F18 jeunes : extraction d'un classement des F18 pour les équipages composés de jeunes prix au premier

Pour le groupe C3 : Classement scratch en temps compensé et Prix aux 3 premiers

Le Trophée du Duc d'Albe sera attribué au bateau le plus rapide, sur le parcours commun des groupes C1, F18 et C3. Classement en temps compensé.

RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Inscriptions / Hébergement / Renseignements : CMH : 06 87 14 80 36 - répondeur 04 94 57 36 68 - mail : cmh @ ducdalbe.com